

CIB JEUNES AVOCAT

Résolution sur les jeunes avocats - ABIDJAN Déc. 2013

« La Conférence Internationale des Barreaux de Tradition Juridique Commune réunie à ABIDJAN du 19 au 22 décembre 2013 pour son XXVIIIème Congrès.

Connaissance prise de la situation des jeunes avocats - stagiaires, collaborateurs ou récemment installés dans les Barreaux membres -.

Considérant qu'il est de l'intérêt majeur de la profession que les jeunes avocats puissent accéder au plein exercice de leur métier dans des conditions de dignité et d'indépendance indiscutable.

1./ Invite les Barreaux membres à adopter le modèle de contrat de collaboration joint en annexe.

2./ Invite les Barreaux membres à assurer la formation des jeunes avocats aussi bien initialement qu'en continu.

3./ Invite les Barreaux membres à assurer, par tous les moyens qui leur appartiennent, la représentation des jeunes avocats au sein des instances de gouvernance ordinale.